

# Décharge 2003: Agence européenne pour l'évaluation des médicaments

2004/2056(DEC) - 27/07/2004 - Document de base non législatif

**OBJECTIF** : présentation des comptes et états financiers de l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments pour l'exercice 2003.

**CONTENU** : le présent rapport présenté par l'Agence pour l'évaluation des médicaments présente un état des lieux des dépenses et des activités réalisées par l'Agence au cours de l'exercice budgétaire 2003.

Le budget définitif de l'Agence se monte à 84,2 mios EUR en 2003 constitué à 23% d'une subvention communautaire.

En termes d'effectifs, l'Agence dont le siège est situé à Londres (UK), compte officiellement 287 postes dont 256 occupés + 48 autres emplois (contrats auxiliaires, experts nationaux détachés, agents locaux, intérimaires) assumant des tâches opérationnelles ou administratives, soit 304 personnes au total.

Au cours de l'exercice 2003, l'Agence s'est essentiellement concentrée sur ses tâches d'évaluation scientifique des médicaments.

En ce qui concerne les médicaments humains, l'Agence :

- a répondu à 39 demandes d'autorisation de vente de médicaments et s'est prononcée favorablement sur l'ensemble d'entre elles. Le temps moyen consacré aux évaluations a été estimé à 190 jours;
- s'est prononcée sur 941 avis après autorisation;
- a procédé à 45.538 rapports de pharmacovigilance, 276 rapports périodiques de sûreté et 65 avis scientifiques;
- a effectué 4.080 procédures de reconnaissance mutuelle et 1.065 mesures de suivi.

En ce qui concerne les médicaments vétérinaires, l'Agence :

- a répondu à 10 nouvelles demandes d'autorisation de mise sur le marché et 64 demandes pour des variantes de médicaments existants;
- a procédé à 76 inspections.